



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté,
de la Légalité et de l'Environnement
✓ Bureau de l'Utilité Publique,
de la Concertation et de l'Environnement**

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le territoire de la commune des Pennes Mirabeau

En exécution de l'arrêté du Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône n° 2022-62 du **09 DEC. 2022**, l'enquête publique relative au classement au statut autoroutier des deux bretelles de raccordement à l'A55, préalable aux travaux d'aménagement d'un demi-échangeur sur l' A55 au lieu-dit Jas de Rode entre Marseille et Les Pennes Mirabeau, initialement ouverte du 28 novembre 2022 au 16 décembre 2022 inclus par arrêté n° 2022-55 du 15 novembre 2022, **est prolongée pour une durée de 6 jours, soit jusqu'au jeudi 22 décembre 2022 inclus** afin d'assurer la bonne information et participation du public.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures d'ouverture du public en mairies des Pennes Mirabeau, mairie de Marseille et mairie des 15-16^e arrondissements de Marseille. Les observations pourront être formulées sur les registres ouverts à cet effet. Le commissaire enquêteur assurera des permanences supplémentaires qui se tiendront aux lieux, jours et heures suivants :

– **Mairie des Pennes Mirabeau** – (siège de l'enquête), au service Urbanisme, 22 rue Saint Dominique, 13 170 Les Pennes Mirabeau

- **le jeudi 22 décembre 2022 matin de 9H00 à 12H00 (permanence complémentaire)**

– **Mairie des 15^e et 16^e arrondissements de Marseille**, 246 rue de Lyon Parc François Billoux premier étage de la Villa Aurenty -13 015 Marseille

- **le jeudi 22 décembre 2022 après-midi de 14H30 à 17H00 (permanence complémentaire).**

Par ailleurs, les observations du public pourront être adressées par écrit au commissaire enquêteur en **Mairie des Pennes Mirabeau** (siège de l'enquête), 22 rue Saint Dominique 13 170 Les Pennes Mirabeau, lequel les annexera aux registres d'enquête publique.

Ce projet est porté pour le compte de l'État / DREAL PACA – Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires.

Toutes personnes pourront consulter le dossier d'enquête publique sur le site de la DREAL PACA www.paca.developpement-durable.gouv.fr (rubrique : projet d'infrastructures routières), ou demander des informations sur le dossier à monsieur Olivier TORLAI à l'adresse : olivier.torlai@developpement-durable.gouv.fr ou au 06 52 33 57 12.

Les autres dispositions de l'arrêté d'ouverture d'enquête n° 2022-55 du 15 novembre 2022 demeurent inchangées.

Les adresses des services intéressés, auprès desquels le public peut notamment solliciter des informations, sont les suivantes :

– **Mairie des Pennes Mirabeau** – (siège de l'enquête), au service Urbanisme, 22 rue Saint Dominique, 13 170 Les Pennes Mirabeau, du lundi au vendredi, de 9H00 à 12h00 et de 14H00 à 17h00.

– **Mairie de Marseille - Direction Générale Adjointe « la ville plus verte et plus durable »**, 40 Rue Fauchier, 13233 Marseille Cedex 20, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45.

– **Mairie des 15^e et 16^e arrondissements de Marseille**, 246 rue de Lyon Parc François Billoux premier étage de la Villa Aurenty -13 015 Marseille – du lundi au vendredi: de 9H00 à 12H00 et de 14H30 à 17H00.

- DREAL PACA

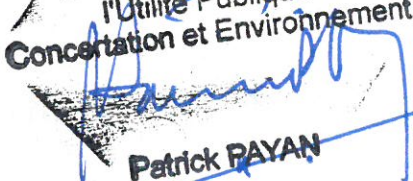
Monsieur Olivier TORLAI olivier.torlai@developpement-durable.gouv.fr - Tel: 06 52 33 57 12.

-Préfecture des Bouches-du-Rhône

Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement
Bureau de l'Utilité Publique, de la Concertation et de l'Environnement
Bd Paul Peytral – 13282 Marseille Cedex 20
Tél : 04.84.35.40.00 – Site Internet : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Marseille, le

09 DEC. 2022

Pour le Préfet
Le Chef de Bureau de
l'Utilité Publique
Concertation et Environnement

Patrick RAYAN